

RESPONSABLE DE MEDIATHEQUE - LUDOTHEQUE (F/H)

POSTE PERMANENT A TEMPS COMPLET

Vous disposez d'une expérience réussie en direction de médiathèque et ludothèque ? Manager, vous savez impulser une dynamique positive auprès de votre équipe et fédérer autour de projets innovants ? Alors, rejoignez la Mairie de Thyez !

MISSIONS

Le/La responsable coordonne les activités de la médiathèque et de la ludothèque. Il/Elle soumet les orientations stratégiques et met en œuvre les politiques en matière de lecture publique et d'action culturelle. Par des actions pertinentes, le/la responsable de la médiathèque-ludothèque assure la promotion et le développement de ces deux sites d'accueil culturel.

A l'aise sur le terrain, le/la responsable de la médiathèque intervient également face au public et lors des animations. Vos missions principales :

- Proposer les orientations et objectifs des deux structures en lien avec la politique générale déterminée par la collectivité,
- Mettre en œuvre le plan d'actions et de projets, rédiger et appliquer le projet d'établissement, impulser et coordonner l'action culturelle,
- Participer à l'élaboration du budget du service, et en suivre son exécution, gérer la régie,
- Superviser la communication des événements du service,
- Entretenir des relations avec les partenaires institutionnels,
- Manager l'équipe d'agents et de bénévoles,
- Coordonner les animations,
- Assurer les missions d'accueil du public.

PROFIL

Titulaire d'un diplôme supérieur des métiers du livre et de bonnes connaissances en bibliothéconomie, vous êtes en capacité de gérer deux structures distinctes (médiathèque / ludothèque).

Méthodique et rigoureux(se), vous savez faire preuve de réactivité et rendre compte. Vos compétences managériales vous permettent d'organiser les équipes pour répondre aux attentes des élus, et aux besoins des usagers.

Femme ou homme de terrain, vous appréciez le contact avec le public et savez proposer des animations adaptées.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste permanent à temps complet, 35h par semaine du mardi au samedi. Planning adapté selon les besoins de service, intervention certains soirs pour l'animation d'activités ponctuelles.

Rémunération statutaire + IFSE+ indemnité de résidence + prime de fin d'année (sous condition d'ancienneté).

Participation mutuelle & prévoyance (contrats labellisés), tickets restaurant, prise en charge des frais de transports publics mensuels (75 %), adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Plus d'informations :

Arnaud BOURGEOIS, directeur général des services,

a.bourgeois@mairie-thyez.fr

